

INNOLI ENVIRONNEMENT

**4 Avenue Laurent Cély
92600 Asnières-sur-Seine**

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 21 JUL. 2026

N/Réf. : DP00724026A0036

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0036 enregistrée le 24/06/2026 pour un projet panneaux photovoltaïques situé au 240 Montée Dufour à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZC-0632).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 25/07/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,



Pour le Maire et par délégation
Le adjoint chargé de l'Urbanisme
Roger MAZOYER

Geneviève PEYRARD